

FORMULAIRE DE PRÉSENTATION DU SÉMINAIRE DE LECTURES DIRIGÉES (POL8801)

La personne étudiante inscrite au séminaire de lectures dirigées (POL8801) doit obligatoirement remplir ce formulaire, le faire signer par sa direction de recherche et le transmettre par courriel à l'agente de programme des cycles supérieurs, **au plus tard à la fin du premier mois de la session d'inscription.**

1. OBJECTIFS DU SÉMINAIRE DE LECTURES DIRIGÉES

Descriptif officiel

Le séminaire de lectures dirigées est mené sur une base individuelle, c'est-à-dire sur la forme d'un « tutorat ». La personne étudiante déjà inscrite au programme de maîtrise en science politique doit s'entendre avec un professeur, une professeure du département de science politique pour définir un programme élaboré de lectures lui permettant de faire le point sur la littérature pertinente à son sujet de mémoire. Le travail exigé de la personne étudiante équivaut à celui que l'on demande dans un séminaire de maîtrise, soit neuf heures par semaine pendant une quinzaine de semaines.

Objectifs

Comme l'indique le descriptif officiel, le séminaire de lectures dirigées a pour objectif de vous permettre de **faire le point sur la littérature pertinente à votre sujet de mémoire.** Il s'agit donc d'une étape dans le cheminement conduisant à la production du mémoire et le rapport qui boucle le séminaire devrait pouvoir être réutilisé, en tout ou en partie, dans le projet de mémoire et/ou le mémoire.

2. MODALITÉS ET DÉROULEMENT

Étape 1. Identifier votre direction de recherche

Sauf exception, le SLD devrait être réalisé sous la supervision de votre direction de recherche. Vous devez compléter le formulaire [Approbation d'un travail de recherche de cycles supérieurs](#) ainsi que [l'Entente d'encadrement](#) avant de pouvoir vous inscrire au SLD.

Étape 2. Préparation du formulaire « Présentation du séminaire de lectures dirigées »

En accord avec votre direction de recherche vous devez élaborer un programme de lectures qui vous dote d'un bagage théorique adéquat pour mener à bien votre recherche et parfaire votre connaissance de la littérature pertinente au sujet sur lequel portera votre mémoire.

La bibliographie présentée n'a pas lieu d'être exhaustive; elle doit cependant être structurée en 1 ou 2 thèmes, c'est-à-dire que les titres doivent y faire l'objet d'un classement logique ou thématique.

Si cette littérature recoupe en partie des ouvrages ou des articles déjà lus, vous devez l'indiquer dans votre bibliographie.

Au cours de la session, vous aurez à rencontrer au moins trois fois votre direction de recherche. Le travail exigé équivaut à ce que l'on attend d'un séminaire de maîtrise régulier et devrait donc correspondre à un maximum de 1 000 à 1 500 pages de lecture selon le cas.

Cette liste de lectures doit être présentée et justifiée. Ce formulaire doit faire l'objet d'une approbation par le Sous-comité d'admission et d'évaluation du programme de maîtrise.

Étape 3. Lectures et rapport final

À la fin de la session, vous devrez remettre à votre direction de recherche un rapport de synthèse d'une trentaine de pages faisant ressortir ce qui, dans vos lectures, vous aidera à structurer votre problématique de recherche. Ce travail devrait également contenir l'essentiel de la bibliographie à présenter dans votre projet de mémoire.

PROJET DE SÉMINAIRE DE LECTURES DIRIGÉES

Identification de la personne étudiante	
Code permanent	
Nom, Prénom	
Courriel	
Description du projet de séminaire de lectures dirigées	
Titre du projet	
Sujet du mémoire projeté	
Dates des rencontres prévues avec la directrice ou le directeur (au moins 3)	
Approbation de la direction de recherche	
Nom, Prénom	
Signature	
Remarques (si nécessaire)	

